

gression ascendante qu'on trouve dans tous les opéras de M. Verdi, et dont Meyerbeer s'est parfois servi en grand maître. Il serait dommage qu'un musicien aussi distingué que M. Gevaert employât son talent à rééditer des lieux communs. Le *Billet de Marguerite* a servi de début, à Paris, à une cantatrice belge qui a partagé le succès de son compatriote, Mme Deligne-Lauters, élève du Conservatoire de Bruxelles, et qui depuis est devenue Mme Guemard.

Billet doux (LE), tableau de Sigalon. V. COURTISANE (la).

BILLETÉ, ÉE (bi-lle-té; 11 mll.) part. pass. du v. *Billetter*. Qui a reçu un billet de logement : *Des soldats BILLETÉS*.

BILLETÉ, ÉE adi. (bi-lle-té — rad. *billette*). Blas. Se dit pour *semé de billettes*, lorsque l'écu ou une pièce honorable est couverte de billettes sans nombre. *Famille de Marbauf : D'or BILLETÉ de gueules, d'une bande d'azur*.

BILLETTER, v. a. ou tr. (bi-lle-té; 11 mll. — rad. *billet*, double le t devant une syllabe muette : *Il billettera, il billettera*). Etiqueter, mettre une étiquette sur : *BILLETTER des marchandises*. || Vieux mot.

— Administr. milit. *Billetter des soldats*. Leur distribuer des billets de logement. || Peu usité.

BILLETEUR s. m. (bi-lle-teur; 11 mll.). Mar. Matelot chargé de distribuer la paye à ses camarades.

BILLETIER s. m. (bi-lle-tié; 11 mll. — rad. *billette*). Fin. Commis des douanes chargé de l'expédition des billettes.

BILLETTE s. f. (bi-lle-té; 11 mll. — dim. de *bille*, pièce de bois). Bûche, morceau de bois scié et fendu pour le chauffage; cotret : *Un fagot de BILLETES*.

— Fin. Acquit que la douane délivre pour les droits d'expédition à l'étranger. || Poteau, enseigne que l'on plaçait anciennement aux lieux où il était dû péage, pour indiquer qu'on ne pouvait y passer sans payer le droit dû au roi ou au seigneur. || Marque semblable que l'on mettait sur les terres exemptes d'impôt.

— Comm. Nom que l'on donnait autrefois aux étiquettes attachées sur une marchandise, pour en faire connaître le prix et la qualité. || Ce sens a vieilli.

— Archit. Nom donné à de petites billes cylindriques, disposées sur un ou plusieurs rangs, de manière à présenter alternativement des saillies et des vides : *Les BILLETES étaient employées aux x^e et xiv^e siècles comme ornement, sur les corniches, les archivoltes et le nu des murs*.

— Techn. Rouleau des faïenciers propre à aplatisir la pâte dont ils se servent pour leurs ouvrages. || Pièce de bois destinée à soutenir le plafond dans les mines de houille. || Cylindre ou bâton de jus de réglisse.

— Hist. relig. Nom donné à des moines de l'ordre des carmes, qui portaient des scapulaires appelés aussi *billettes*, parce que leur forme rappelait celle des billettes du blason : *L'église des BILLETES sert aujourd'hui de temple aux protestants de la confession d'Augsbourg*.

— Blas. Pièce ordinaire de blason, de forme rectangulaire : *Famille de Chastelux : D'azur à la bande d'or, accompagnée de sept BILLETES de même, mises en orle, quatre en chef, trois en pointe*. || *Billette couchée*, Billette placée horizontalement. || *Billette ajourée*, Billette percée en rond. || *Billette évidée suivant son trait*, Billette réduite à la forme d'un cadre : *Famille de Saint-Pern : D'azur à dix BILLETES d'argent évidées suivant leur trait, percées 4, 3, 2, 1*. || *Billette renversée*, Cello qui charge une bande ou barre, et qui est alors placée obliquement.

Encycl. Blas. La *billette* est une pièce héraldique ordinaire qui figure dans la composition d'un blason, soit comme figure principale, soit comme chargement, soit comme accompagnement. Comme symbole, la *billette* représente la brique dont l'emploi était réservé aux seigneurs féodaux pour la construction de leurs châteaux et manoirs. Cependant des héraldistes anciens prétendent que la *billette* représente la petite bande d'étoffe dont on ornait les habits en signe de juridiction et de franchises seigneuriales. Quoi qu'il en soit, la présence des *billettes* dans les armoiries indique des fonctions et des charges de finance, telles que celles de maître d'hôtel, de dispensier, de trésorier, de comptable de deniers, etc.

La position ordinaire de la *billette* dans un écu est la verticale; par exception, elle peut être *couchée*, c'est-à-dire placée horizontalement.

Lorsque la *billette* sert à charger une bande ou une barre, elle est placée dans le sens de la bande principale; mais ce cas est rare, et, d'ordinaire, elle conserve sa position verticale. Cette pièce sert également à semer un champ d'armoiries; les armes de la Hollande ont pour fond : d'azur, semé de *billettes* d'or; on l'emploie aussi en bordure, et, attendu le peu de place qu'elle tient, comme pièce de brisure. On rencontre un nombre assez considérable de *billettes* sur les écus des familles originaires de la Franche-Comté.

BILLEVESÉE s. f. (bi-le-vo-zé — de *bille*, bulle, balle, et du bourguign. *vèze*, sorte de musette, d'où *vesé* ou *vezé*, soufflé, gonflé). Chose frivole, vaine, chimérique : *Tout ce qu'il dit n'est que BILLEVESÉE*. (Acad.) *Il ferme l'oreille à toutes les remontrances qu'on peut lui faire, et traite de BILLEVESÉES tout ce que nous croyons*. (Mol.) Toutes les BILLEVESÉES de la métaphysique ne valent pas un argument ad hominem. (Dider.) *Que, dans le sein de la paix, il s'élève des guerres intestines pour des BILLEVESÉES incompréhensibles, de pure métaphysique, cela est barbare et absurde*. (Volt.) *Il vous a écrit ce matin un tas de BILLEVESÉES dont je n'ai pas voulu me charger*. (G. Sand.) *Plus les hommes sont sérieux, plus ils s'amuse de BILLEVESÉES*. (E. de Gir.) *Je n'ai jamais vu M. de S... que comme vous le voyez aujourd'hui, froid, goguenard, avantageux, se passionnant pour des BILLEVESÉES*. (Th. Leclercq.)

Tous les propos qu'il tient sont des *billevesées* : On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé. Et je lui crois, pour moi, le timbre un peu fidé. MOUTIER.

BILIEWICZ. V. BIELOWITZ.

BILLIET (Alexis), cardinal et savant naturaliste, né à La Chapelle-en-Tarentaise (Savoie), le 28 février 1783; a été successivement vicaire général du diocèse de Chambéry, évêque de Maurienne et archevêque de Chambéry depuis 1840. Membre de l'Académie de Savoie, il a publié, dans les mémoires de cette société, une foule de travaux historiques et scientifiques, mais particulièrement sur la botanique, la minéralogie, la climatologie, la météorologie, la géologie, la physiologie, etc. Il s'est particulièrement occupé de la question du gottre et du crétinisme. M. Billiet a été nommé cardinal de l'ordre des prêtres le 27 septembre 1861.

BILLING (Archibald), médecin anglais, né en Irlande, en 1791. Agrégé du collège royal des médecins de Londres, en 1818, et attaché dès la même époque au London-hospital, il y institua des conférences cliniques. En 1836, lors de la création de la nouvelle université de Londres par le gouvernement, il fut appelé à en faire partie, et, depuis, il a reçu une foule de titres scientifiques. Il appartient, comme membre correspondant ou résident, à plusieurs compagnies savantes, anglaises et étrangères. Le docteur Billing a pris une part active à la rédaction des revues médicales anglaises : *the Lancet, the Medical Gazette*, etc. C'est lui qui a découvert la *Causse des bruits du cœur*. Un de ses ouvrages les plus connus a pour titre : *les Premiers principes de médecine (First Principles of Medicine)*. Ce traité élémentaire, souvent réimprimé en Angleterre et en Amérique, a été traduit en français et en allemand. On lui doit aussi des *Observations pratiques sur les affections des poumons et du cœur*.

BILLINGHAY, bourg et paroisse d'Angleterre, comté de Lincoln, à 6 kil. S.-O. de Tattershall; 2,403 hab. Ancienne église de style normand.

BILLINGS (Joseph), navigateur anglais, vivait à la fin du xviii^e siècle. Il fut chargé des observations astronomiques pendant le dernier voyage de Cook, entra au service de Catherine II, et fut mis à la tête d'une expédition dans le nord (1787-1791). Il navigua surtout autour du Kamtchatka, explora une grande quantité d'îles, dont il détermina la vraie position, et fit des découvertes et des observations importantes. La curieuse relation de son voyage (en anglais) a été publiée à Londres en 1802, sous le titre de : *Account of a geographical and astronomical expedition to the northern parts of Russia, etc.* (in-4°).

BILLINGTON (Elisabeth WEICHEL), fameuse cantatrice anglaise, née à Londres en 1765, morte en 1818. Elle prit des leçons de chant de Jean-Christien Bach, débuta à quatorze ans dans un concert à Oxford, et, à seize ans épousa son professeur de vocalisation, Billington le contre-bassiste, qui l'emmena avec lui à Dublin. Le début de Mme Billington eut lieu dans *Orphée*, où elle fut accueillie froidement, le public de Dublin réservant tout son enthousiasme pour miss Wheeler, cantatrice bien inférieure à Mme Billington, et dont le triomphe fut de courte durée. Quand miss Wheeler fut engagée au théâtre de Covent-Garden, à Londres, Mme Billington la suivit, décidée à détrôner sa rivale à tout prix. Elle accepta en frémissant un engagement dans des conditions humiliantes pour elle et débuta dans le rôle de Rosette de l'opéra *Love in village* (l'Amour au village), par Arne. Sa voix pure, souple, étendue, et sa vocalisation brillante excitèrent un tel enthousiasme et lui valurent un triomphe si éclatant que les directeurs du théâtre s'empressèrent à leur tour d'accéder à toutes ses exigences. Toutefois, artiste consciencieuse au suprême degré, Mme Billington étudiait assidûment avec Morell, professeur de chant établi à Londres, et profita même de la fermeture de Covent-Garden pour venir à Paris prendre des leçons de Sacchini (1786). A son retour à Londres, elle trouva Mme Mara, qui lui disputa la faveur publique, et une inimitié à outrance s'éleva entre ces deux illustres artistes. A ce moment, la dilapidation de sa fortune, le scandale de ses liaisons et de ses mœurs, forcèrent, pour ainsi dire, Mme Billington à quitter l'Angle-

terre. Elle partit pour l'Italie, dont elle visita les principales villes. A Naples, elle débuta, en 1794, dans le rôle d'Inez de Castro, sur le théâtre de Saint-Charles, remporta un succès complet, fut parfaitement accueillie par la famille royale, grâce à la célèbre lady Hamilton, se signala par de nouveaux désordres, et perdit son mari frappé d'une apoplexie foudroyante. Cette mort donna lieu, à tort, à de graves soupçons, propagés par la presse anglaise contre la célèbre cantatrice, qui se rendit à Venise. Elle se trouvait à Milan, en 1798, lorsqu'elle épousa un fournisseur des armées françaises, M. Felissent. Elle n'en continua pas moins à porter pour le public son nom de Billington, et revint quelque temps après en Angleterre. Les directeurs des théâtres de Drury-Lane et de Covent-Garden se disputèrent avec tant d'acharnement l'engagement de cette cantatrice, que l'expert, choisi d'un commun accord par les deux rivaux, décida que Mme Billington chanterait alternativement aux deux théâtres. Ce double engagement lui valait 250,000 fr. par an. Alors, dans tout l'éclat de son prodigieux talent, qu'avaient encore développé ses études en Italie, Mme Billington put voir sans crainte la célèbre Banti chanter à ses côtés dans la *Méropé* de Nazzolini. L'enthousiasme soulevé par ces deux virtuoses sœurs du Théâtre-Italien de Paris, quand Mmes Malibran et Sontag chantaient ensemble dans le *Tancrède* de Rossini. La réputation de Mme Billington avait atteint son apogée quand l'altération de sa santé lui fit abandonner le théâtre, en 1809. En 1817, elle quitta l'Angleterre et vint mourir, peu de temps après, aux environs de Venise. Le célèbre peintre Reynolds a laissé un beau portrait de Mme Billington en sainte Cécile, et l'on possède sur la vie de cette éminente cantatrice des mémoires intitulés : *Memoirs of Elisabeth Billington* (Londres, 1812), dont on lui attribue la rédaction, et qui ont été traduits en français par M. Adolphe Thiers (Paris, 1822).

BILLON s. m. (bi-li-on — du lat. *bis*, deux fois.). Arith. Série d'unités immédiatement supérieure à celle des millions : *Un BILLON vaut dix fois cent millions ou mille millions, ou un milliard; cette dernière expression a prévalu en termes de finance. La distance de la terre au soleil est de 152 BILLIONS de mètres*. (Arago.)

BILLIONI (madame), danseuse et actrice de la Comédie-Italienne, née à Nancy en 1751, morte à Paris vers 1780. Son nom de famille était *Buffa*. Fille d'un danseur de cordes, et sœur du fameux Placide et de la demoiselle Spinocuta, qui se firent une certaine réputation dans ce genre d'exercices, elle suivit à cinq ans les bateleurs. A huit ans, elle débuta à la Comédie-Italienne comme danseuse; à douze ans, elle parut devant la cour et exécuta un pas de deux avec la Guimard. En 1764, elle quitta la Comédie-Italienne et alla jouer et chanter les premiers rôles à Bruxelles, où elle était également première danseuse. Elle y épousa Billon, dit *Billioni*, ancien maître des ballets de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne. De retour à Paris, elle parut de nouveau sur le théâtre de ses premiers succès, le 8 mars 1766, dans le rôle d'Amoureuse, d'*Arlequin, valet étourdi*, et elle doubla bientôt les premières chanteuses du Théâtre-Italien. Excellente musicienne, elle unissait à la justesse et à la finesse de la voix beaucoup de précision et d'adresse. Dans le chant et dans le jeu de ses différents rôles, elle montrait une grande intelligence de la scène. Ses moyens naturels étaient d'ailleurs merveilleusement servis par une mémoire extraordinaire. Partout admirée, la signora Billioni était restée vertueuse au milieu des séductions sans nombre qui l'enveloppaient. Un jour, hélas! elle rencontre Clairval, Clairval l'acteur applaudi, fêté sur les mêmes planches qu'elle... Elle s'en prend subitement. A partir de ce jour, la malheureuse artiste était perdue. Son indigne amant, après l'avoir ruinée, l'entraîne et la fait admettre dans les bouges où se rassemblent tous les vices. N'importe, elle l'aime toujours! la nuit, elle le suivait sans qu'il la vît, pour éviter ses mauvais traitements. D'autres fois, cachée dans l'ombre, sous une porte, derrière un mur, elle attendait en grelottant, au cœur de l'hiver, sa sortie des tripots et des mauvais lieux; elle était heureuse de le voir passer! A ce triste métier, elle perdit son talent, son intelligence, sa beauté. A vingt-cinq ans, elle était flétrie et rongée par de honteuses maladies. Un soir, qu'il neigeait à flocons, elle expira sur un banc de pierre, sur lequel elle était montée pour voir encore une fois, à travers les vitres d'un cabaret, son misérable amant, qui soupait la joyeusement avec des filles! Les Placide, dont Mme Billioni était sœur, ainsi que nous l'avons déjà dit, furent la souche d'où sortit une célébrité théâtrale des premières années de ce siècle, la jolie et gracieuse Mlle Volnais, morte en 1837, après avoir épousé l'acteur Philippe.

BILLIS, sorciers qui, au dire des Arabes, empêchent le riz de croître ou de mûrir.

BILLITON, île de l'Océanie (Malaisie), dans l'archipel de la Sonde, au S.-O. de Bornéo et à l'E. de Banca; 90 kil. de long sur 72 kil. de large; elle fournit en abondance du riz, bois odorants, miel, cire, étain, fer qui sert à fa-

briquer les criss ou poignards malais. Les Hollandais ont pris possession de cette île en 1822.

BILLMARK (Charles-Jean), artiste suédois, né en 1804, à Stockholm, prit des leçons de Fossel, puis visita la France, l'Italie, la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre. Après avoir d'abord cultivé avec succès le genre du paysage, il s'adonna à la lithographie et la porta à une perfection qui n'a été surpassée dans aucun autre pays. Il a publié : *Etudes de paysage* (100 pl.); *Vues d'Ecosse* (24 pl.); *le Parc royal de Stockholm* (27 pl.); *les Bords du Rhin* (20 pl.); *Voyage pittoresque de Stockholm à Naples* (100 vues); *Aquarelles lithographiques* (vues de la Suède), etc. Cet artiste a envoyé quelques dessins à l'Exposition universelle de 1855, notamment des vues de Rome et d'Amsterdam.

BILLON, ville de France (Puy-de-Dôme), chef-lieu de canton, arrond. et à 25 kil. S.-E. de Clermont, sur une colline entourée de hautes montagnes; pop. aggl. 3,454 hab. — pop. tot. 4,598 hab. Fabriques de fils, toiles, serges, poteries, tuiles, chaux; broderies sur mousseline; chapas, nappes d'autel. Etablissement hydrothérapique. Tribunal de commerce. L'église de Saint-Cerneuf, très-ancienne, se fait remarquer par la délicatesse et l'élégance de sa coupole. Ruines du château du Grand et du Petit-Turluron.

BILLON s. m. (bi-lon; 11 mll. — du bas lat. *billio*, même sens). Monnaie d'argent contenant une grande quantité de cuivre, ou de cuivre contenant un peu d'argent : *Sous le premier empire, on fabriquait du BILLON en pièces de 10 centimes, contenant 2 dixièmes d'argent*. || Monnaie de cuivre ou d'un métal beaucoup moins précieux que l'or et l'argent : *Nos monnaies de BILLON actuelles sont en bronze et valent 1 centime par gramme. La monnaie de BILLON n'a cours forcé que pour l'appoint de 5 francs*.

— *Haut billon*, Ancienne monnaie qui contenait au moins autant d'argent que de cuivre, étant au titre de 500 à 800 millièmes. || *Das billon* ou simplement *billon*, Ancienne monnaie qui contenait plus de cuivre que d'argent.

— Par ext. Lieu où l'on porte la monnaie décriée et défectueuse : *Mettre, porter des monnaies au BILLON*.

— Fig. *Mettre au billon, Être au billon*, Rejeter, être rejeté comme objet sans valeur : *Hors Paris, je mets tout au BILLON*. (Trév.) *La médecine est maintenant au BILLON*. (Brueys.)

— Numism. Médaille de cuivre alliée d'un peu d'argent, que l'on appelle aussi *potin*.

— Techn. Argent fondu par des procédés qui lui donnent un très-bas titre.

Encycl. On donne le nom de *billon* aux pièces de cuivre ou de bronze qui font l'office de monnaie. En France, la monnaie de *billon* peut légalement (décret du 18 août 1810) être donnée en appoint des pièces de 5 fr.; mais, dans la pratique, le *billon* ne sert qu'à solder les appoints de 1 fr. et même ceux de 50 cent. Les caisses publiques ne donnent et ne reçoivent de *billon* qu'au-dessous de ce chiffre.

Autrefois, on comprenait encore sous ce même nom de *billon* toute monnaie d'or et d'argent alliée de cuivre dans une proportion plus considérable que celle qui était réglée par les lois et ordonnances sur le titre des monnaies. Les anciennes pièces de 30 et de 15 sous, fabriquées suivant le décret de 1791, au titre de 667 millièmes, et qui ne donnaient à l'essai que 664 millièmes de fin; les pièces de 6 liards, de 1738 et de fabrications antérieures, au titre de 208 millièmes, dont on ne retirait que 200 millièmes d'argent; les pièces de 2 sous à la lettre N, fabriquées d'après la loi du 15 septembre 1807, au titre *vrai* de 200 millièmes, étaient les dernières espèces de *billon* d'argent qui restassent en circulation en France en 1845, époque de leur démonétisation. A dater du retrait de ces espèces, il n'y eut plus d'autre *billon* que celui de cuivre, plus ou moins pur, liards, sous, décimes et centimes, qui furent à leur tour démonétisés en 1852 et remplacés par des espèces de bronze de 1, 2, 5 et 10 cent., du poids de 1, 2, 5 et 10 gr., et dont l'alliage est de 95 pour 100 de cuivre, 4 d'étain et 1 de zinc.

En Angleterre, la loi ne reconnaissait d'autre monnaie que l'or, et la moindre pièce d'or étant d'un demi-souverain ou de 12 fr. 60 cent., le *billon* dut avoir une plus grande importance; aussi a-t-on adopté deux *billons*, le premier d'argent, le second de cuivre.

L'essence du *billon*, quelle qu'en soit la substance, argent, cuivre, bronze, ou alliage d'argent et de cuivre, est de n'avoir cours légal qu'autant que cela est nécessaire pour parfaire un compte, ou qu'il s'agit d'une transaction trop minime pour qu'il y ait moyen de la solder avec la monnaie proprement dite. Ainsi, en Angleterre, les pièces d'argent ne peuvent être imposées par le débiteur au créancier qu'au-dessous de la somme de 2 liv. sterl., et le cuivre ne doit apparaître pour parfaire une somme qu'autant que les pièces d'argent ne peuvent la former intégralement.

Par cette raison, la quantité de *billon* que réclame un Etat, même étendu et peuplé, est peu considérable. Ce sont des pièces qui circulent sans cesse, personne ne les met en réserve, et par cette constante activité le *billon* se multiplie lui-même.